
Les dépenses publiques de protection sociale représentent 1/5 e du PIB

budget

LES DÉPENSES PUBLIQUES

DE PROTECTION SOCIALE

REPRÉSENTENT 1/5 E DU PIB

Les dépenses publiques de protection sociale en Belgique représentaient en 2015 un cinquième du PIB, une proportion dans la moyenne de l'Union européenne, a indiqué lundi l'office européen de statistique (Eurostat). Dans chaque État membre, c'est au groupe « vieillesse », qui comprend les retraites, qu'a été affectée la plus grande partie des dépenses. La Belgique présentait un taux de 9,1 % pour ce segment, alors que les cas les plus élevés ont été relevés en Grèce (15,7 %), en Italie (13,8 %) et en France (13,6 %). Pour l'enseignement, le Danemark (7 % du PIB), la Suède (6,5 %) et la Belgique (6,4 %) ont affiché les parts les plus élevées. La Belgique a encore consacré 7,7 % de son PIB à la Santé. (b)